



Décembre 2020

---

# Le marché suisse des télécommunications en comparaison internationale : synthèse de l'analyse descriptive

---

Ce document fait la synthèse des faits rapportés dans un rapport principal intitulé « Le marché suisse des télécommunications en comparaison internationale : analyse descriptive ». Ce dernier offre au lecteur un large éventail d'indicateurs internationalement comparables dont les données et les méthodes proviennent de diverses organisations internationales et, dans quelques cas, d'entreprises privées. Les données les plus actuelles au 30 juin 2020 sont présentées sous forme de diagrammes en barre. Une analyse descriptive et, le cas échéant, explicative accompagne les graphiques. Il n'est disponible qu'en langue française.



## 1 Infrastructure

### 1.1 Enjeux des réseaux d'accès de nouvelle génération

Depuis plusieurs années, le déploiement des réseaux d'accès de nouvelle génération (NGA) joue un rôle très important sur le marché des télécommunications. Ces nouvelles technologies sont des éléments incontournables du développement des entreprises actives sur le marché des télécommunications, puisqu'elles permettent d'envisager la commercialisation de services plus innovants et plus performants offrant des avantages concurrentiels décisifs à moyen et long termes.

### 1.2 Déploiement général des réseaux d'accès

Dans l'ensemble, on constate qu'en Suisse, par rapport à ce qui prévaut dans d'autres pays, le déploiement des infrastructures et des technologies liées est en bonne voie, en particulier pour les technologies NGA (débit descendant supérieur à 30 Mbit/s) où le pays figure au troisième rang des pays de l'Union européenne (UE). Constat encore plus intéressant, les régions rurales suisses sont très bien couvertes. La disponibilité des technologies NGA dans ces régions (93.9%) y est presque deux fois plus élevée qu'en moyenne européenne (52.3%). La plupart des pays de l'UE affichent des taux de couverture se situant entre 40 et 65% des logements et des commerces.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Tout d'abord, la Suisse est depuis de nombreuses années à la tête des pays les plus dépensiers en matière de services de télécommunication. Cela offre des ressources financières bienvenues qui sont en partie consacrées à l'investissement dans les réseaux d'avenir. Ensuite, comme quatre autres pays européens, la Suisse a la chance de disposer de deux réseaux d'accès largement déployés sur le territoire national (le réseau de l'opérateur historique et celui des câblo-opérateurs). La couverture est dans ces pays, et pour ces deux technologies, supérieure à 80% des logements et des commerces. Cela stimule la concurrence entre les plateformes technologiques et oblige les acteurs à s'adapter, à innover et à définir des stratégies d'investissement rentables.

### 1.3 Fibre optique

En Suisse, la couverture du territoire en fibre optique jusque dans les bâtiments (FTTH ou FTTB)<sup>1</sup> est moins développée (30.3%) que dans une majorité de pays européens. Vingt pays européens sur 30 affichent un taux de couverture plus important. Mais les récentes annonces faites par l'opérateur historique laissent à penser qu'à l'avenir la situation suisse devrait s'améliorer. Swisscom s'est en effet fixé l'objectif ambitieux de doubler la couverture FTTH jusqu'en 2025 par rapport à la situation de 2019 signifiant que 50 à 60% de logements et commerces bénéficieront alors d'une bande passante allant jusqu'à 10 Gbit/s. En parallèle, la modernisation du réseau FTTS existant se poursuivra avec l'objectif, fin 2021, d'offrir un débit de 80 Mbit/s minimum pour 90% des logements et commerces et de 100 Mbit/s minimum pour près de 85% de ceux-ci. Pour ce faire, l'opérateur opte pour une stratégie d'investissement dans des réseaux technologiquement hybrides qui repose sur un déploiement progressif de la fibre vers les bâtiments (FTTC, FTTS, FTTB). Notons que dans certaines régions, Swisscom offrira la technologie *bonding* permettant d'améliorer sensiblement la couverture haut débit, en combinant les prestations du réseau fixe à celles du réseau mobile.

### 1.4 Réseaux mobiles

Le déploiement des infrastructures de communication mobile est en Suisse très satisfaisant. Fin juin 2018, la Suisse figurait en 11<sup>e</sup> position des pays européens les mieux couverts par la LTE<sup>2</sup> avec un taux de couverture de 99.9% des logements et commerces alors qu'en Europe il se situait à 98.9% en

---

<sup>1</sup> *Fiber to the Curb* (FTTC), *Fiber to the Street* (FTTS), *Fiber to the Building* (FTTB) et *Fiber to the Home* (FTTH).

<sup>2</sup> *Long Term Evolution*.

moyenne. En s'intéressant au développement sur les parties les moins denses du territoire et en mesurant la couverture dans les régions rurales, on constate que la Suisse est également bien positionnée (7<sup>e</sup>) avec une couverture de 99.7% des logements et commerces (96.1% en moyenne dans l'UE).

Ces prouesses doivent être mises en perspective avec les spécificités suisses qui peuvent retarder voire diminuer le niveau de couverture des réseaux mobiles. En effet, à la différence des pays européens, les opérateurs suisses sont confrontés à des obstacles qui n'existent pas ailleurs dans les mêmes proportions. Ils sont, par exemple, contraints légalement de respecter dans les lieux à utilisation sensible les « valeurs limites d'installation » (10 fois moins élevées que les normes européennes), ils doivent faire face à des contraintes techniques et géographiques particulières (relief), aux réglementations des constructions (oppositions) ainsi qu'à des coûts de la main-d'œuvre plus élevés.

L'attribution des fréquences de téléphonie mobile pour la 5G a eu lieu début 2019 en Suisse. Cette technologie revêt une importance capitale pour le développement de la société numérique. Elle permet d'atteindre des débits allant jusqu'à 10 Gbit/s, des réactions en temps réel et des capacités de transmission nettement supérieures. La Suisse est d'ailleurs pionnière du développement de la 5G en Europe. Trois opérateurs (Swisscom, Sunrise et Salt) déploient actuellement cette technologie sur le territoire. Début mai 2020, Sunrise couvrait 535 localités avec la 5G-fast<sup>3</sup> et avait pour objectif une couverture de 90% de la population dans les bandes les plus basses (5G-wide<sup>2</sup>) au troisième trimestre 2020<sup>4</sup>. Swisscom desservait avec la 5G-wide près de 90% de la population fin 2019<sup>5</sup>. Quant à l'entreprise Salt elle a, selon son directeur général, débuté l'exploitation de son réseau en août 2020 sur les deux bandes de fréquences<sup>6</sup> (cf. 3.5 GHz et 700 MHz).

## 2 Services sur réseaux fixes : haut et très haut débit

### 2.1 Taux de pénétration

Depuis décembre 2010, la Suisse possède le taux de pénétration du haut débit sur réseaux fixes le plus élevé des pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Ainsi, en juin 2019, le nombre de clients des services haut débit était de 46.1 pour 100 habitants. Plusieurs facteurs expliquent ce succès : les excellentes infrastructures réseaux largement déployées sur le territoire national et le pouvoir d'achat élevé des Suisses. Depuis décembre 2013, on remarque cependant que le marché suisse a atteint sa phase de maturité puisqu'un seul point de pénétration a été gagné entre-temps.

---

<sup>3</sup> La 5G-wide exploite des fréquences 700 MHz qui permettent d'atteindre un haut niveau de couverture. Où qu'ils se trouvent, les clients bénéficient d'un temps de réaction plus court, de bandes passantes accrues et de débits plus élevés grâce au partage de technologies en combinaison avec la 4G. La 5G-fast exploite les fréquences dans la bande de 3.5 GHz et est configurée de manière à pouvoir atteindre aujourd'hui déjà des débits allant jusqu'à 2 Gbit/s.

<sup>4</sup> Source : Sunrise, Sunrise commence l'année sur des bases solides: croissance de l'EBITDA ajusté de 5.9% au premier trimestre, communiqué de presse, 14 mai 2020, [http://e3.marco.ch/publish/sunrise/821\\_5108/20200514\\_PR\\_Q120\\_FR.pdf](http://e3.marco.ch/publish/sunrise/821_5108/20200514_PR_Q120_FR.pdf), dernière consultation le 16.09.2020.

<sup>5</sup> Source : Swisscom, Rapport de gestion 2019, 21 janvier 2020, [https://reports.swisscom.ch/download/2019/fr/swisscom\\_geschaeftsbericht\\_gesamt\\_2019\\_fr.pdf](https://reports.swisscom.ch/download/2019/fr/swisscom_geschaeftsbericht_gesamt_2019_fr.pdf), dernière consultation le 16.09.2020.

<sup>6</sup> Source : agence AWP, Salt a mis en service son réseau 5G, communiqué, 28 octobre 2020.

## 2.2 Importance des diverses technologies

Lorsqu'on examine la répartition du taux de pénétration entre les diverses technologies disponibles, on constate que le DSL<sup>7</sup>, soit la technologie essentiellement déployée par l'opérateur historique, est le type d'accès préféré des usagers dans notre pays, avec un taux de pénétration pour 100 habitants équivalant à 23.2. Avec un taux de 13.0, en légère augmentation, les câblo-opérateurs exercent toutefois un véritable contrepoids, stimulant ainsi la concurrence avec son cortège d'effets positifs.

Quant au nombre de clients haut débit par fibre optique pour 100 habitants, il se monte à 9.2, ce qui place la Suisse à 0.8 point en dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Suite aux investissements consentis au cours de ces dernières années par Swisscom et par les services industriels des collectivités publiques pour accroître la desserte de services *via* la fibre optique jusque dans les logements et commerces, le taux de pénétration a naturellement augmenté. Mais, si le déploiement de réseaux de raccordement en fibre optique est bien la condition à une utilisation accrue de la fibre optique, cela ne signifie pas encore que les usagers souscrivent effectivement à des offres reposant sur cette technologie. Tout dépend finalement des caractéristiques exactes de ces dernières (en termes de prix, de qualité, de prestations offertes en sus), de l'évolution des besoins des usagers en bande passante et des alternatives disponibles sur le marché. Or, il y a dans notre pays des offres basées sur des technologies classiques – telle la ligne de cuivre dont les performances sont dopées grâce à la vectorisation ou au G.fast<sup>8</sup> ou encore le câble passé aux normes DOCSIS<sup>9</sup> – qui sont largement en mesure de satisfaire les besoins des usagers et ce à des prix très intéressants. Cet état de fait explique selon toute vraisemblance la raison pour laquelle la fibre optique a de la peine à convaincre les usagers.

## 2.3 Parts de marché

Compte tenu de l'importance que revêtent en Suisse les services à haut débit offerts *via* un raccordement DSL, soit la technologie essentiellement développée sur le réseau de l'opérateur historique, on constate, sans surprise, que Swisscom est un poids lourd du marché du haut débit, avec une proportion de clients égale à 54.4%. À l'échelon du continent européen, ce taux nous place dans le groupe des pays où la situation est la moins équilibrée. Pire, cette part est en augmentation dans notre pays et elle n'a jamais été aussi élevée depuis 2002, date depuis laquelle cette donnée est collectée.

## 2.4 Répartition des clients selon la vitesse de téléchargement

Lorsqu'on répartit les clients du haut et très haut débit en cinq classes définies par la vitesse de téléchargement promise dans les diverses offres commercialisées sur le marché, on constate qu'aujourd'hui, seul 0.1% des usagers suisses sont confrontés à une vitesse de téléchargement annoncée inférieure à 2 Mbit/s. Cette proportion minime fait exception aux conditions du service universel qui impose 3 Mbit/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018<sup>10</sup>. Ce taux s'établissait encore à 6.5% fin 2015, soit une situation nettement améliorée.

---

<sup>7</sup> *Digital Subscriber Line.*

<sup>8</sup> La vectorisation est une méthode qui permet de réduire les interférences et donc d'améliorer les performances de la ligne de cuivre. Le G.fast est une technologie de raccordement à Internet de type DSL sur paire de cuivre.

<sup>9</sup> *Data Over Cable Service Interface Specification.*

<sup>10</sup> A relever que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la vitesse garantie dans le service universel est de 10 Mbit/s.

Même constat positif pour les clients jouissant d'une offre dont la vitesse annoncée est inférieure à 10 Mbit/s. Nombreux en 2015 (près d'un quart), ils forment désormais seulement 4.3% de l'ensemble des abonnés contre près de 7.0% en moyenne dans l'UE. Concernant les usagers ayant des vitesses inférieures à 30 Mbit/s, ils représentent 11.1% du parc clients. Enfin, 25.5% des Suisses disposent aujourd'hui d'une connexion dont la vitesse de téléchargement promise se situe entre 30 et 100 Mbit/s. Ce taux était de 17.0% en 2015. La majorité des Suisses (58.4%) souscrit à une offre qui dépasse le cap des 100 Mbit/s, ce qui est nettement plus que la moyenne européenne (33.3%).

En résumé, on constate que les usagers ont basculé en l'espace de quatre ans vers des abonnements offrant des vitesses nettement plus importantes. Les vitesses supérieures ou égales à 100 Mbit/s sont désormais les plus couramment utilisées.

## 2.5 Vitesses de téléchargement fournies

Lorsqu'un usager choisit de souscrire à une offre lui permettant d'accéder au haut ou au très haut débit, il examine en particulier les trois aspects suivants : la disponibilité de l'offre, son prix et la vitesse de transmission annoncée (la plupart du temps descendante). Or, face aux pressions exercées par la concurrence, certains opérateurs peuvent éprouver la tentation de gonfler quelque peu les prestations qu'ils seront amenés à fournir.

Afin de confronter la théorie à la pratique, il est utile de recourir aux méthodes mises en place pour mesurer les performances réellement offertes. Elles sont dans le présent rapport au nombre de deux et, quelle que soit celle retenue, la Suisse fait très bonne figure et se place toujours nettement au-dessus de la moyenne établie pour les pays de l'OCDE. Ces bons résultats attestent de l'excellente qualité des prestations fournies dans notre pays.

## 2.6 Prix du haut débit

Afin de pouvoir apprécier le niveau des prix des services haut débit pratiqués en Suisse et le comparer avec celui des divers pays membres de l'OCDE, le coût de la consommation de trois paniers, se distinguant principalement par le débit annoncé ( $\geq 25$ ,  $\geq 100$ ,  $\geq 1000$  Mbit/s), a été mesuré.

Des comparaisons effectuées, on constate que la situation n'est guère avantageuse pour les usagers suisses. Même si la prise en compte des différences de pouvoir d'achat améliore quelque peu le tableau d'ensemble (la Suisse se rapproche de la moyenne de l'OCDE), on constate que la Suisse appartient toujours au groupe des pays les plus chers lorsque seul le taux de change en euros est considéré. Seule l'offre proposant une vitesse supérieure ou égale à 1000 Mbit/s s'approche des prix pratiqués dans les pays de l'OCDE considérés.

On relativisera cependant ces piètres performances en se remémorant le fait, d'une part que les opérateurs suisses ne rechignent pas à investir et couvrent de très larges pans du territoire national avec leurs offres et, d'autre part, qu'ils tiennent leurs promesses en matière de débits effectivement fournis.

# 3 Services sur réseaux mobiles

## 3.1 Pénétration et formes de contrats

En 2014, la Suisse affichait le taux record de 141.9 clients aux services de communication mobile pour 100 habitants. Depuis, la valeur de cet indicateur n'a cessé de diminuer pour atteindre le chiffre de 127.0 à la fin 2018, ce qui représente tout de même une diminution de 14.9 points en quatre ans. La situation n'a toutefois rien de préoccupant puisque notre pays se situe juste en dessous de la moyenne établie pour tous les pays membres de l'OCDE. Elle serait plutôt le reflet d'un marché arrivé à maturité et sur lequel les clients ont fait de l'ordre après avoir revu leurs priorités. En effet, il est fort probable qu'avec la démocratisation des *smartphones* et le recours accru au service de données les usagers préfèrent souscrire à un abonnement offrant des forfaits à des prix d'ailleurs toujours plus attractifs plutôt que de détenir une, voire plusieurs cartes prépayées qui facturent la plupart du temps la

consommation à l'unité. La baisse du nombre de détenteurs de cartes prépayées pour 100 habitants (26.7 en 2018 contre 37.1 en 2014) semble confirmer ce phénomène. En dépit de ce changement, la Suisse ne s'illustre guère puisqu'elle se situe très légèrement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE.

### 3.2 Parts de marché

Contrairement à l'édition précédente de ce rapport<sup>11</sup>, il n'est plus possible, faute de données, de comparer les parts de marché détenues par les opérateurs historiques de tous les pays considérés dans le panel. A cet égard, on rappellera toutefois que la précédente étude avait mis en exergue le fait que la Suisse occupait, depuis de nombreuses années déjà, la deuxième place des pays européens en ce qui concerne la part de marché de l'opérateur historique (mesurée selon le nombre de clients des services de communication mobile), avec une valeur très supérieure à la moyenne (+24.7 points). La confiance des Suisses dans leur opérateur historique ne s'est nullement érodée depuis, puisque cette part de marché est restée globalement stable et se situe toujours à un niveau très élevé<sup>12</sup>. On peut en déduire que l'ex-monopoliste suisse occupe une position très singulière en comparaison internationale et qu'il résiste étonnement bien aux coups de boutoir exercés par la concurrence au fil du temps.

### 3.3 Téléphonie

Avec la généralisation des abonnements de communication mobile permettant de téléphoner de manière illimitée et le recours accru à des applications disponibles sur Internet pour mener des conversations (cf. services *Over-the-Top* ou OTT), la mesure de la consommation téléphonique, exprimée en nombre d'appels ou en minutes de communication, n'a plus vraiment d'importance pour nombre de pays, au point qu'il est devenu inintéressant, voire impossible, d'établir des comparaisons sur le plan international.

En revanche, il est toujours possible d'apprécier le niveau des prix pratiqués en Suisse pour les services de téléphonie mobile et de le comparer à celui des divers pays membres de l'OCDE. Pour ce faire, on s'appuie sur deux paniers de consommation – qui diffèrent selon le nombre d'appels passés – dont on calcule le coût. Sur cette base, on peut observer que la Suisse se place dans les deux cas au 9<sup>e</sup> rang des pays les plus chers, nettement au-dessus de la moyenne. La prise en compte de la parité de pouvoir d'achat améliore par contre la donne puisque, sans devenir très attractif, notre pays passe en dessous de la moyenne.

### 3.4 Services de données mobiles

#### 3.4.1 Taux de pénétration

Au cours de ces trois dernières années, le nombre de clients des services standards de données mobiles n'a pas connu de progression dans notre pays, ce qui a pour conséquence de nous placer désormais en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE, laquelle moyenne a augmenté pour atteindre 100.8 clients pour 100 habitants (contre 92.2 en Suisse). Compte tenu de ces mouvements divergents, l'on peut conclure qu'il existe un réel potentiel de rattrapage dans notre pays. Relevons encore qu'à l'instar de nombreux pays, la souscription d'un abonnement pour des services dédiés de

---

<sup>11</sup> OFCOM, Le marché suisse des télécommunications en comparaison internationale, décembre 2017, <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/telecommunication/faits-et-chiffres/etudes/analyse-generale.html>, dernière consultation le 10.12.2020.

<sup>12</sup> Soit 59.0% en décembre 2018, selon les derniers chiffres de la statistique officielle des télécommunications, OFCOM, Tableau SM1PM\_tot, <https://www.bakom.admin.ch/bakom/fr/page-daccueil/telecommunication/faits-et-chiffres/observatoire-statistique/structure-du-marche-et-emploi/parts-de-marche-voix-mobile.html>, dernière consultation le 06.10.2020.

données mobiles reste une pratique marginale en Suisse (12.1 clients pour 100 habitants), et ce en dépit d'une certaine augmentation au cours de ces dernières années.

### 3.4.2 Consommation

Pour la première fois, l'on dispose d'un indicateur qui mesure l'utilisation moyenne mensuelle de données mobiles par client du haut débit. Dans le classement établi sur cette base, la Suisse affiche une valeur significativement supérieure à la moyenne, soit 6.1 Gbit par usager contre 4.7, et se situe au début du deuxième tiers. Des variations en matière d'adoption des services sur réseaux mobiles, d'offres commercialisées sur le marché, de pouvoir d'achat, de culture et de comportements expliquent les différences importantes observées au sein des pays composant le panel.

### 3.4.3 Vitesse de téléchargement fournie

En matière de vitesse de téléchargement sur réseaux mobiles, les Suisses sont extrêmement bien lotis. Avec une vitesse de téléchargement effective moyenne de 59.5 Mbit/s, notre pays occupe la 5<sup>e</sup> position du classement établi pour tous les pays de l'OCDE. Cette situation est réjouissante à plus d'un titre. Cela signifie que, jusqu'à présent, les opérateurs de services de communication mobile ont consenti à des investissements importants pour déployer et mettre à niveau leurs réseaux afin que les débits promis ne restent pas lettre morte.

### 3.4.4 Prix des services de données mobiles

Pour pouvoir apprécier, puis comparer les prix des services de données mobiles pratiqués en Suisse et dans les autres pays membres de l'OCDE, on a considéré trois paniers (ou paquets) de prestations, qui se différencient par le nombre d'appels que l'utilisateur peut faire chaque mois à partir de son *smartphone* ainsi que par la quantité de données à sa disposition.

En comparaison internationale, la situation est à peu près la même pour le prix du petit paquet de prestations et le prix du paquet dit moyen. Dans les deux cas en effet, la Suisse, même si elle n'est pas en tête de classement, se trouve clairement dans le groupe des pays les plus chers et affiche un prix supérieur à la moyenne de l'OCDE. Sans surprise, la conversion de ces prix de manière à tenir compte de la parité de pouvoir d'achat fait glisser notre pays en dessous de la moyenne. Cela ne suffit toutefois pas à rendre notre territoire particulièrement attrayant puisqu'il reste quand même une bonne dizaine de pays moins chers.

Par contre, la situation se présente très différemment pour ce qui relève du grand paquet de prestations, lequel, précisons-le, contient des appels en illimité et 20 Gbit de données par mois. Dans ce cas, l'utilisateur suisse jouit plutôt de bonnes conditions, puisque notre pays se place en milieu de classement et affiche un prix inférieur à la moyenne de quelques euros. La prise en compte de la parité de pouvoir d'achat (PPA) présente la Suisse sous un jour encore plus favorable avec, en particulier, un prix inférieur à la moyenne de 23.6 euros PPA, ce qui est loin d'être négligeable. A relever que dans quatre pays membres de l'OCDE, il n'est tout simplement pas possible d'acquiescer un tel paquet de prestations.

De l'analyse des prix de ces trois paquets de services, on peut conclure que les opérateurs de communication mobile actifs sur le marché suisse ont tendance à privilégier les plans tarifaires incluant des niveaux élevés de consommation. Cela s'explique vraisemblablement par le pouvoir d'achat élevé de l'Helvétie type et de sa propension à vouloir utiliser son téléphone mobile sans risques et sans entraves.

Enfin, deux paniers de prix ont été considérés de manière à pouvoir apprécier le coût d'utilisation de deux Gbit sur un *laptop* et d'un Gbit sur une tablette. Dans les deux cas et quelle que soit l'unité monétaire utilisée (euro ou euro PPA), les opérateurs suisses sont parmi les plus avantageux. C'est certes réjouissant, mais les conséquences sur le plan pratique restent limitées puisque, comme nous l'avons vu plus haut, ces deux abonnements pour services dédiés de données mobiles ont relativement peu d'adeptes.

## 4 Itinérance internationale

Depuis le 15 juin 2017, les frais d'itinérance dans l'Espace économique européen (EEE) pour les appels et le transfert de données ont été alignés sur les prix des communications domestiques (*Roam Like at Home*, RLAH), par définition plus bas, et n'existent donc plus en tant que tels. La comparaison avec les tarifs appliqués par les opérateurs suisses pour les communications à l'étranger – plus précisément dans la zone EEE – devient caduque puisqu'il s'agit de deux régimes de fonctionnement du marché de l'itinérance fondamentalement distincts. Il faut néanmoins souligner que les prix d'itinérance pour les abonnés suisses suivent une tendance baissière ces dernières années. Malgré tout, en l'absence de négociations bilatérales menée avec l'UE sur l'itinérance, le thème de l'introduction d'un prix plafond pour le marché de détail, par voie unilatérale, revient souvent sur la table. Mais cette stratégie n'est pas optimale car elle pourrait fortement éroder la marge des opérateurs mobiles suisses puisqu'elle n'aurait pas d'effet sur les prix de gros. Elle pourrait même engendrer d'autres conséquences néfastes, à savoir une discrimination des opérateurs qui n'auraient pas un grand levier d'influence sur les prix de gros et d'importantes ressources administratives pour la mise en œuvre. L'impact attendu serait en outre négligeable, à l'heure où la plupart des minutes d'itinérance sont incluses dans des offres groupées et donc fondues dans un revenu unique qui rend leur prix difficile à établir.

La présente étude se concentre en définitive sur la comparaison de prix d'itinérance dans les pays du reste du monde, où les règles du jeu sont les mêmes pour les opérateurs suisses et européens, ainsi que sur la comparaison des prix de gros.

### 4.1 Services de téléphonie

Lorsqu'ils voyagent dans les pays hors EEE, les Suisses payent plus que la plupart de leurs voisins européens. L'écart s'est même amplifié car la baisse des prix observée au niveau de la moyenne européenne a été particulièrement forte ces dernières années. L'abonné suisse paye ainsi, par minute, le triple (141.9 centimes d'euro) d'un abonné européen (46.5 centimes d'euro) pour téléphoner dans les pays du reste du monde. Pour les appels reçus, la différence de prix est plus importante encore, puisqu'elle correspond à un facteur cinq.

La position de la Suisse est beaucoup plus favorable sur le marché de gros étant donné que les prix négociés avec les pays du reste du monde ressortent à un niveau légèrement inférieur à ceux de l'EEE vis-à-vis du reste du monde (soit 8.2 contre 9.1 centimes d'euro par minute). Rapportés aux prix de détail, ces prix de gros laissent entrevoir une importante manne financière pour les opérateurs suisses. Dans l'espace EEE, les opérateurs suisses subissent - et devraient appliquer par voie de conséquence - des prix de gros trois fois plus élevés que leurs homologues européens (soit 6.4 contre 2.1 centimes d'euros par minute).

### 4.2 Services de données

Le prix des services de données en itinérance a baissé mais reste élevé en comparaison internationale. Pour l'utilisateur suisse qui voyage dans les pays du reste du monde, le Gbit consommé coûte 65.1 euros, soit pratiquement trois fois plus que ce que paye le voyageur en provenance de l'EEE (23.4 euros).

A l'instar des prix de gros relatifs aux services d'itinérance téléphonique, ceux qui concernent les données sur le territoire de l'EEE sont particulièrement élevés pour la Suisse par rapport à la pratique européenne. Entre opérateurs suisses et européens, le prix de gros par Gbit est de 8.6 euros alors que celui négocié entre opérateurs européens est tombé à 1.7 euro. Dans le reste du monde, les prix de gros négociés avec la Suisse restent significativement plus chers que ceux négociés avec les pays de l'EEE, soit 17.8 euros par Gbit au lieu de 6.9 euros.

## 5 Offres de services groupés

### 5.1 Avantages et inconvénients

Par rapport aux services acquis de manière séparée (services *standalone*), les offres de services groupés procurent aux consommateurs un potentiel d'économies ainsi qu'une facturation simplifiée. Les combinaisons possibles sont d'autant plus nombreuses qu'un bouquet peut compter jusqu'à cinq types de services (haut débit fixe, téléphonie fixe, haut débit mobile, téléphonie mobile, télévision). A *contrario*, les offres groupées apportent aussi leur lot d'inconvénients. Elles renforcent ainsi la dépendance auprès de l'opérateur affilié et incitent à la consommation de services dont le client n'a pas forcément besoin.

En outre, si l'accessibilité aux marchés de gros n'est pas organisée de manière non discriminatoire, les offres groupées peuvent pousser à l'exclusion d'opérateurs qui ne sont pas en mesure d'offrir certains services liés à des réseaux et contenus qui ne leur seraient pas accessibles.

### 5.2 Prix des services groupés

La comparaison de la Suisse avec les pays de l'OCDE porte sur des offres groupées de deux services (2 *play*), trois services (3 *play*) et quatre services (4 *play*) et considère les prix minimaux observés dans chaque pays. Les prestations correspondent à un niveau de performance ou de volume moyen et sont homogènes pour tous les paquets présentés.

De manière générale, les prix suisses en euros PPA des offres de services groupés se situent aux alentours de la moyenne européenne, quelles que soient les offres considérées et le nombre de services leur étant associé. A parité de pouvoir d'achat, la Suisse se trouve en situation avantageuse, soit en dessous de la moyenne de l'OCDE pour les offres de services 2 *play* (haut débit et téléphonie fixes). Elle figure même parmi les pays les plus avantageux en 3 *play* avec haut débit fixe, téléphonie fixe et télévision avec films à la carte. Elle se situe en revanche un peu au-dessus de la moyenne OCDE pour le 3 *play* avec haut débit fixe, téléphonie fixe et services mobiles. Concernant les offres groupées 4 *play*, qui rassemblent le haut débit fixe, la téléphonie fixe, la télévision avec films à la carte ainsi que les services mobiles (voix et données), le prix suisse est quasiment calqué sur la moyenne de l'OCDE. En procédant à une conversion de prix au taux de change nominal, c'est-à-dire sans prise en compte de la parité des pouvoirs d'achat, la Suisse fait systématiquement partie des pays les plus chers, aussi bien pour les offres groupées les plus simples que pour les plus étoffées.

## 6 Marché de gros

### 6.1 Dégrouper de la boucle locale

Le dégroupage de la boucle locale est encore d'actualité, mais faute de données, il n'est plus possible de procéder à des comparaisons internationales. Il est néanmoins utile de souligner le caractère marginal de cette prestation en Suisse, les lignes d'accès dégroupées subissant un déclin inexorable depuis 2011. Le nombre de lignes actives est passé sous le seuil de 2% des raccordements actifs détenus par l'opérateur historique en 2019 et il est probable que le service ne soit plus offert à terme. En effet, la régulation actuelle du dégroupage sur la paire torsadée de cuivre ne permet plus aux opérateurs de satisfaire les besoins des usagers en termes de débits de transmission. Cela pousse donc ces derniers à recourir à des produits de gros non régulés (de type services d'accès à haut débit) et/ou à investir dans le réseau d'accès.

La révision de la loi sur les télécommunications qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ne règlera pas le problème puisqu'il n'est pas prévu d'introduire une obligation de dégroupage technologiquement neutre.

### 6.2 Prix des services de terminaison

En matière de prix des services de terminaison, la position suisse dans la comparaison internationale varie selon la référence au marché, fixe ou mobile.

Les prix de terminaison sur réseaux mobiles en 2019 sont clairement plus élevés que leurs pendant européens (2.75 centimes d'euro soit le triple de la moyenne de l'UE). Même si les prix ont fortement chuté, la Suisse figure parmi les quatre pays les plus chers depuis 2004. L'explication tient au fait que les opérateurs de réseaux mobiles n'ont, compte tenu de la régulation qui prévaut en Suisse, aucune incitation économique à baisser leurs prix de terminaison et que le régulateur ne dispose d'aucun moyen d'intervention dans ce contexte.

En ce qui concerne les prix de terminaison sur réseaux fixes en Suisse, ils n'ont pas suivi une baisse de même amplitude que dans de nombreux pays européens. L'écart par rapport à la moyenne européenne s'est encore creusé au cours des trois dernières années, pour atteindre désormais 61.0%.

## 7 Chiffre d'affaires et investissements

### 7.1 Chiffre d'affaires

Les opérateurs restent confrontés au défi de la préservation de leurs revenus. En effet, la très forte pénétration de la téléphonie fixe et mobile et du haut débit fixe laisse peu de perspectives de croissance organique; ensuite, le renforcement de la concurrence exerce une pression à la baisse sur les prix des services de télécommunication; enfin, le passage au tout IP permet le recours à des applications OTT dont les revenus bénéficient à d'autres acteurs du marché. Afin de contrer ce repli, certains opérateurs développent de nouvelles activités qui n'ont pas forcément un lien direct avec leur métier de base (services informatiques, porte-monnaie électronique, services de stockage de données dans le *cloud*, etc.).

Que l'on rapporte le chiffre d'affaires du marché des télécommunications au produit intérieur brut (PIB) ou au nombre d'habitants, la Suisse reste néanmoins bien positionnée en comparaison internationale (par rapport aux pays de l'OCDE). 3.2% du PIB sont affectés aux dépenses de télécommunication, soit 1877 euros par année et par habitant.

### 7.2 Investissements

Les investissements suisses rapportés au nombre d'habitants sont très conséquents puisqu'en 2018, ils positionnent la Suisse (283.9 euros) au premier rang des pays de l'OCDE, devant l'Australie (263.2 euros) et les Etats-Unis (245.9 euros). Ce montant de la Suisse représente plus de deux fois la moyenne de l'OCDE.

En pourcentage du chiffre d'affaires, les investissements en Suisse ne sont pas les plus importants (15.1%) mais restent dans un ordre de grandeur comparable à la moyenne de l'OCDE (15.7%). Ce constat laisse à penser qu'une marge de manœuvre existe pour financer davantage les infrastructures. Le pourcentage de la Suisse doit toutefois être relativisé : il ne signifie pas que la Suisse investit peu dans ses réseaux. Durant l'année de collecte des données (2018), il est admis que les opérateurs ont encore investi intensivement dans les réseaux fixes de nouvelle génération, dans le domaine des services *Internet of Things* (IoT) et dans le déploiement de la fibre au plus près de l'utilisateur. Cela étant, le fait que le chiffre d'affaires par habitant soit particulièrement élevé en Suisse a pour effet de diluer la proportion des sommes allouées à l'investissement.